

Décision

Générale

colonial

Décision n° 859 concernant les services d'Etat.

n° 859

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 juillet 1960

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1960

Date du numéro

31 août 1960

TEXTE INTÉGRAL

Mme Tissot (Juliette); ex-secrétaire dactylographe auxiliaire échelle XI, 3e échelon, est réengagée en la même qualité pour une durée de trois mois, à compter du 1er juillet 1960, et mise à la disposition du Ministre des Affaires Intérieures pour servir au Cercle de Djibouti. Mme Tissot (Juliette) aura droit à la cessation de service à une indemnité compensatrice de congé payé égale à 7 jours et demi de salaire.